

## CHAPITRE III.—POPULATION\*

### SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. ACCROISSEMENT.....	137	SECTION 9. ORIGINES.....	152
SECTION 2. ESTIMATIONS INTERCENSALES ET MOUVEMENT.....	139	SECTION 10. RELIGIONS.....	153
SECTION 3. DENSITÉ.....	140	SECTION 11. PAYS DE NAISSANCE.....	154
SECTION 4. POPULATION RURALE ET POPU- LATION URBAINE.....	141	SECTION 12. LANGUE PARLÉE ET LANGUE MATERNELLE.....	154
SECTION 5. POPULATION DES COMTÉS ET DES DIVISIONS DE RECENSEMENT.....	142	SECTION 13. LOGEMENTS, MÉNAGES ET FAMILLES.....	155
SECTION 6. POPULATION DES CENTRES UR- BAINS CONSTITUÉS.....	142	SECTION 14. AVEUGLES ET SOURDS.....	157
SECTION 7. RÉPARTITION SELON LE SEXE ET L'ÂGE.....	149	SECTION 15. RECENSEMENT DES PROVINCES DES PRAIRIES.....	158
SECTION 8. ÉTAT MATRIMONIAL.....	151	SECTION 16. LES INDIENS ET LES ESQUI- MAUX DU CANADA.....	158
		SECTION 17. POPULATION DU MONDE.....	164

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

La documentation accumulée aux recensements décennaux du Canada depuis la confédération en 1867 jusqu'au dernier recensement tenu en 1951 constitue un apport précieux à l'histoire démographique de la nation. Chaque décennie en a accru la portée. Les analyses statistiques détaillées et les abondantes études et monographies sur les différents aspects de la démographie et de l'agriculture font du recensement un des moyens statistiques les plus importants de mesurer les progrès et les réalisations. (Pour l'historique du recensement, voir l'*Annuaire* de 1947, p. 104.)

Aux termes de la constitution, la détermination de la représentation à la Chambre des communes constitue le motif juridique principal du recensement périodique; cette représentation est en effet fondée, en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, sur la population (voir pp. 63-64). Les subventions versées aux provinces au prorata du nombre d'habitants sont rectifiées chaque année suivant la population estimative fondée sur le recensement. Aussi chaque personne est-elle comptée à son lieu de domicile plutôt qu'au lieu où elle se trouve lors du dénombrement.

Cependant, si important qu'il soit pour la répartition des sièges parlementaires, le recensement national a de nos jours une utilité beaucoup plus grande. Il constitue, grâce aux renseignements recueillis de la bouche même des particuliers, un moyen exact de mesurer les progrès économiques et sociaux du pays et peut servir à la direction et l'administration générale de la chose publique, aux œuvres de sécurité sociale, aux programmes de rétablissement, etc.

Les chiffres de base du recensement de 1951 sont résumés sous leurs rubriques particulières au présent chapitre. De plus amples renseignements et des études plus approfondies sont contenus dans les publications sur le recensement.

### Section 1.—Accroissement de la population

La population du Canada, qui comptait 3,215 habitants lors du premier recensement tenu en 1666 et 14,009,429 au dernier tenu en 1951, a connu un taux d'accroissement remarquable. Chaque décennie a évidemment contribué à cet accroissement, mais celles de 1901-1911, 1911-1921 et 1941-1951 méritent une mention spéciale. De 1901 à 1911, la population du Canada a augmenté de 34.2 p. 100, soit la plus forte augmentation dans l'histoire du pays. L'immigration en a été le principal

\* Revu à la Division du recensement (démographie), Bureau fédéral de la statistique.